

des seniors des pays voisins du Nord (Royaume-Uni, Allemagne) dans les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest pour y passer la retraite (le « *Britishland* »), une tendance qui se vérifie aussi au sud de l'Europe en Espagne, au Portugal, en Italie, en Grèce, en Bulgarie et plus au sud, au Maroc, en Tunisie et au Sénégal, qui accueillent de nouveaux venus du Nord partis chercher le soleil et un coût de la vie moins élevé. Le réchauffement climatique, pour lequel les experts du climat prévoient des flux aussi nombreux que l'ensemble des migrations internationales actuelles (entre 50 et 200 millions à l'horizon 2050) pourrait être de nature à introduire une nouvelle donne, Sud-Nord et Nord-Sud. La France ne sera pas écartée. En outre, bien que l'essentiel des ressources démographiques du monde se situe en Asie, le continent africain, dont la population atteindra un milliard vers 2050 et deux milliards à la fin du siècle avec un passage de 70 % de ruraux à 70 % d'urbains en moins d'un siècle (l'urbanisation étant un facteur de migrations internes puis internationales), continuera à se situer dans un face-à-face géopolitique avec l'Europe, opposant une population riche et vieillissante à une population jeune et majoritairement pauvre, dont les migrations continueront à atténuer les lignes de fracture.

## 4. L'IMMIGRATION ALGÉRIENNE EN ÎLE-DE-FRANCE PENDANT LA PÉRIODE DE LA GUERRE D'INDÉPENDANCE ALGÉRIENNE

**Peggy Derder,**

Historienne, responsable du département « Éducation » de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

L'immigration algérienne en Île-de-France a désormais une histoire longue qui s'étale sur plus d'un siècle. Jusqu'en 1962 ces immigrants sans nom ne sont considérés ni comme Français ni comme étrangers. L'enracinement des Algériens en France s'inscrit dans le contexte de la guerre d'Algérie qui voit un doublement du flux migratoire vers la métropole qui leur refuse l'indépendance.

La matrice de l'immigration algérienne prend forme dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque les premiers migrants kabyles traversent la Méditerranée. De Marseille qui constitue leur premier pôle d'ancrage, ces pionniers se déplacent vers d'autres espaces en forte croissance économique, dont la région parisienne. La veille de la première guerre mondiale révèle l'implantation d'une véritable communauté algérienne. Une enquête de 1912 comptabilise 4 à 5 000 Algériens en métropole dont un millier à Paris et sa périphérie. Ils ne font plus seulement partie du salariat agricole, mais appartiennent aussi au prolétariat industriel et urbain. Ils travaillent entre autres à la raffinerie Say, à la Compagnie des Omnibus et sur les chantiers du métropolitain. Le patronat apprécie l'apport de cette main-d'œuvre eu égard aux forts besoins de l'industrie et n'hésite pas à y recourir pour briser les grèves ouvrières.

Malgré l'opposition des colons ainsi que des caïds, et quelques grèves de la main-d'œuvre française, notamment féminine, dénonçant une concurrence déloyale ; plus de 78 000 Algériens sont recrutés pendant la Grande Guerre. Ces ouvriers participent à l'effort de guerre dans les secteurs stratégiques que sont les usines d'armement (par exemple Renault à Boulogne-Billancourt), les mines, les docks, les services de voirie, les travaux agricoles et les travaux de terrassement à l'arrière comme au front. À cette main-d'œuvre coloniale s'ajoutent plus de 158 000 Algériens confrontés à la terrible épreuve du feu. Quels que soient les sacrifices subis et les efforts consentis, peu après la signature de l'armistice, le gouvernement stoppe toute venue et rapatrie travailleurs et militaires algériens au même titre que l'ensemble des 250 000 coloniaux. Pour l'ensemble de ceux qui ont découvert la métropole, à travers l'expérience du prolétariat urbain ou l'horreur des tranchées, ce fut aussi la révélation de la modernité et l'échappatoire du système colonial.

L'Entre-deux-guerres représente un tournant dans l'histoire de l'immigration algérienne. Les flux connaissent une forte impulsion mais sont marqués par une importante rotation des allers et retours. De 1920 à 1924, 213 023 Algériens entrent en métropole, parmi eux seuls 56 758 s'installent<sup>38</sup>.

La capitale et sa région exercent une formidable attraction. La moitié de la communauté algérienne en métropole s'y concentre. À Paris, elle se fixe autour de la place Maubert, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement et dans le quartier de la Goutte d'Or. La présence algérienne se diffuse dans d'autres arrondissements industrialisés comme les 15<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> et dans des communes périphériques telles Aubervilliers, Saint-Ouen, Saint-Denis, Gennevilliers, Colombes, Boulogne et Clichy c'est-à-dire à proximité des grandes usines où ils trouvent de l'embauche.

---

Seuls les emplois les plus pénibles et les logements les plus misérables leur sont accessibles. Si la France a un énorme besoin de main-d'œuvre étrangère et devient le premier pays d'immigration au monde, elle n'en contrôle pas moins sévèrement les flux migratoires entre les trois départements algériens et la métropole.

Des mesures très restrictives sont adoptées dès 1924<sup>39</sup> : exigence d'un contrat de travail et d'un pécule de garantie, établissement d'un certificat d'aptitude au travail, contrôle sanitaire puis obligation de la carte d'identité avec photographie. À Paris, la surveillance très stricte de la communauté immigrée s'exerce par le truchement du Service des affaires indigènes nord-africaines mis en place en 1925. Ce service, sis rue Lecomte dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, épie les activités de l'hôpital et du cimetière franco-musulman de Bobigny, de la Grande Mosquée, des associations communautaires, des foyers, des cafés-hôtels...

La naissance au sein de la communauté immigrée d'un mouvement nationaliste exacerbe l'inquiétude des pouvoirs publics.

Dans la foulée des tentatives de l'émir Khaled, Messali Hadj fonde à Paris en juin 1926 la première organisation nationaliste : l'Étoile nord-africaine. Ses militants s'implantent profondément au sein de la communauté algérienne en prenant appui sur le réseau des cafés-hôtels et des foyers. Lorsqu'elle est définitivement interdite par le gouvernement en septembre 1939<sup>40</sup>, l'Étoile nord-africaine rassemble 3 600 militants actifs répartis en 15 sections, dont 8 à Paris<sup>41</sup>.

En somme, l'Entre-deux-guerres est le berceau d'un mouvement migratoire intense et régulier conjugué à la naissance du nationalisme, mouvement qui se voit suspendu par l'éclatement du second conflit mondial.

Dans l'immédiat après-guerre, l'immigration reprend fortement. Sur la courte période allant de 1947 à 1953, se concentrent 746 000 arrivées et 561 000 retours, soit un solde de 185 000 individus, très majoritairement des hommes jeunes et célibataires. Comme pour les décennies précédentes, il s'agit de migrations temporaires. Néanmoins cette communauté tend à se sédentariser et à se diversifier puisque les Kabyles sont désormais rejoints par les originaires des départements d'Oran, de Constantine, des Aurès, Tlemcen et même des Territoires du Sud. La région parisienne assoit son attractivité.

Ces caractéristiques se confirment durant la guerre d'indépendance algérienne. Au cours de ces huit années, l'immigration devient considérable puisque le nombre des Algériens présents sur le territoire métropolitain passe de 211 000 en 1954 à 350 000 en 1962<sup>42</sup>. Cependant le ministère de l'Intérieur recense alors 436 000 personnes<sup>43</sup>. Autrement dit, l'immigration algérienne a pratiquement doublé. Paradoxalement un flux massif d'hommes dans la force de l'âge émigre volontairement vers le pays qui leur fait la guerre.

Plusieurs éléments expliquent cette apparente contradiction. Premièrement : l'existence d'une émigration libre<sup>44</sup>, bien que l'on assiste parfois à de sévères restrictions de circulation. Ces travailleurs viennent combler un manque de main-d'œuvre en métropole, en raison des absences causées par la mobilisation, surtout lorsque le contingent sera à son tour appelé sous les drapeaux en 1956. L'économie française, grâce à cette main-d'œuvre docile et bon marché, parvient à renouveler et promouvoir la classe ouvrière. Toutefois, les besoins sont bien moindres qu'après guerre, et il n'y a par conséquent pas d'appel de main-d'œuvre *stricto sensu*. Bien davantage, la situation en Algérie alimente ce phénomène migratoire massif. La déliquescence de la société algérienne s'accroît pendant le conflit. La politique des camps de regroupement l'aggrave encore.

Ce contexte particulier explique les nouvelles tendances qui émergent alors. Le rythme des flux et reflux caractérisant jusqu'à présent le mouvement migratoire s'atténue. L'alternance saisonnière s'estompe et les séjours s'allongent. La présence en métropole qui était pendant la décennie précédente de deux ans en moyenne est portée à quatre ans. De plus, un phénomène inédit de regroupement familial se profile, laissant présager le passage d'une migration temporaire d'hommes seuls, ayant pour objectif à court terme le retour définitif en Algérie, à une immigration durable, on ne saurait dire définitive. Entre 1954 et 1962, le nombre de familles algériennes en métropole passe de 7 000 à 30 000. Pour le seul département de la Seine, on estime la présence en 1953 d'environ 1 500 femmes et un peu plus de 2 000 enfants, tandis qu'en 1960 ils sont respectivement 8 000 et 25 000.

Plus généralement, ce département concentre un tiers de la communauté algérienne. Les arrondissements et communes auparavant plébiscités le restent, notamment parce que l'installation des nouveaux migrants s'effectue selon le réseau familial, villageois ou amical, pour mieux faire jouer la solidarité communautaire.

Ainsi, les 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements affirment leur prépondérance avec une population algérienne oscillant entre 5 000 et 8 000 personnes. Les communes suburbaines et très industrialisées du Nord du

---

---

département affichent également de fortes densités en particulier à Nanterre où s'étend un immense bidonville, Saint-Denis, Gennevilliers, Aubervilliers et Clichy. Au sud de la capitale, les villes de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Ivry, Vitry, Choisy-le-Roi, Corbeil-Essonnes comptent plus d'un millier d'immigrés algériens.

Le département de la Seine se distingue par l'affectation des travailleurs algériens dans deux grands secteurs : la métallurgie (comprenant par exemple la construction automobile ou l'industrie mécanique et électrique) et le BTP ; qui offrent des salaires mensuels majoritairement compris entre 400 et 549 nouveaux francs. Si l'embauche ne représente pas une difficulté insurmontable au cœur des Trente Glorieuses, la question du logement est particulièrement problématique, spécifiquement en région parisienne où quelque cinq millions d'habitants peinent à se loger. Précarité et promiscuité caractérisent l'habitat des Algériens. Le foyer de travailleurs et l'hôtel meublé sont les deux principaux types de logement accessibles. Les pouvoirs publics et quelques sociétés privées proposent des « foyers pour travailleurs nord-africains », dont la Sonacotral<sup>45</sup> spécialement créée à cet effet en 1956. On en dénombre cinq dans la capitale et trente-quatre en banlieue. Les garnis et hôtels meublés sont plus courants. En 1961, on estime que plus de la moitié de la population algérienne du département de la Seine y est logée dans des conditions précaires et pour un loyer élevé. Les chambres sont en effet surpeuplées. À Paris, plus de 27 000 Algériens occupent 17 000 chambres. En banlieue, 24 000 Algériens occupent 10 000 chambres<sup>46</sup>. Ainsi soumis aux marchands de sommeil, de nombreux immigrés algériens n'ont d'autre choix que de construire une baraque de fortune dans un bidonville à l'Haÿ-les-Roses, Asnières, Gennevilliers, Saint-Ouen, Bonneuil, Colombes ou Nanterre. Au début de l'année 1959, un dénombrement sommaire révèle qu'au moins 11 000 personnes dont 350 femmes et 1 000 enfants habitent un bidonville, soit 7 % de la population algérienne du département. L'entassement dans ces baraques entraîne des conditions de vie déplorables : manque d'hygiène, misère, absence d'installation sanitaire et d'électricité, insécurité, amas d'ordures, absence de tout-à-l'égout. Une véritable ségrégation socio-spatiale s'ébauche. La communauté algérienne vit reléguée. Même au sein de la capitale, elle est géographiquement séparée des métropolitains et n'a par conséquent quasiment aucun contact avec ces derniers. Algériens et métropolitains se côtoient mais ne se rencontrent pas. Cette situation se trouve renforcée par les enjeux politiques de la guerre d'indépendance<sup>47</sup>.

Les Algériens émigrés en métropole accueillent avec enthousiasme la nouvelle de l'insurrection du 1<sup>er</sup> novembre 1954. Ils sont alors soudés derrière la figure emblématique de Messali Hadj. Néanmoins, rapidement la communauté algérienne devient un enjeu considérable pour les deux partis nationalistes rivaux : le MNA et le FLN<sup>48</sup>. Le contrôle de l'ensemble de l'immigration permettrait de remplir un double objectif. Le premier est d'ordre numérique et logistique : cette population représente un support, en particulier financier, non négligeable. Le second, d'ordre idéologique et politique, découle du premier : cette masse unanimement ralliée à la cause du parti assurerait à ce dernier une légitimité supplémentaire et un poids considérable. L'immigration est ainsi perçue non comme une avant-garde, mais comme une force d'appui essentielle à la conduite de la guerre d'indépendance.

Dès 1955, la région parisienne devient le théâtre d'affrontements sanglants opposant le FLN et le MNA. L'élimination du parti rival ne se réalise pas concrètement par la propagande, mais par les armes. L'apogée de ces règlements de compte se situe à l'automne 1957, date à laquelle le MNA recule vers ses bastions du Nord et de l'Est de la France. Le bilan de cette guerre fratricide s'élèverait à 4 000 morts et 12 000 blessés.

Le FLN exerce un contrôle quasi exclusif de l'émigration algérienne. Son implantation prend appui sur le terrain communautaire : les militants mettent en place des cellules dans chaque café, chaque hôtel, chaque foyer, chaque usine, chaque secteur de bidonville. Par exemple, un hôtel ou un foyer de 80 locataires abrite un chef de section. À partir de 120 ou 130 locataires, l'encadrement par deux responsables est jugé nécessaire. Ce maillage très serré a notamment pour objectif le financement de la lutte de libération par un système de cotisations. L'effort financier exigé est important pour ces ouvriers venus en métropole subvenir aux besoins de leurs familles. « Fixée à 1 000 francs dans les premiers mois, la cotisation mensuelle – qui est la cotisation obligatoire de tout militant, adhérent ou sympathisant – a été portée à 2 000 puis 2 500 et finalement 3 000 francs pour l'ouvrier »<sup>49</sup>. Cette forme d'imposition est perçue à la fois comme un sacrifice supplémentaire et comme un « devoir patriotique » pour ces ouvriers vivant dans des conditions misérables et devant faire vivre leur famille avec un salaire mensuel compris en moyenne entre 40 000 et 55 000 francs. Chaque aspect de la vie quotidienne des travailleurs algériens est potentiellement orienté par le FLN. Les militants nationalistes, omniprésents, mènent « l'éducation révolutionnaire » des Algériens, influencent la pratique religieuse (le jeûne du Ramadan devant être strictement observé), proscrivent la consommation d'alcool et parfois de tabac... L'emprise est forte jusque dans les relations sentimentales puisque les unions entre Algériens et métropolitaines sont fermement déconseillées par le FLN.

---

---

En 1958, la Fédération de France du FLN est parvenue en l'espace d'à peine trois années, malgré la répression policière et la rivalité avec le MNA, à s'implanter puis à s'enraciner au sein de l'immigration algérienne au point d'en devenir indissociable. Le FLN a renforcé le dynamisme communautaire en lui donnant un sens et un sentiment de fierté. Ainsi s'opère une transition spectaculaire : le passage d'une communauté à une contre-société.

La réaction des pouvoirs publics est pour le moins ambivalente : une répression sévère associée à une action sociale multiforme.

Il apparaît clairement aux yeux des autorités que la misère des immigrés est un terreau favorable pour les nationalistes. Des services sociaux spécialisés sont ainsi mis en place en ciblant tous les domaines d'action : aide sociale, secours médical, action sanitaire, alphabétisation, formation, hébergement, emploi...

Si l'action sociale est réelle, elle camoufle mal un objectif idéologique : montrer à la communauté algérienne que l'État français est seul à même de résoudre efficacement ses difficultés. L'autre but est en quelque sorte opérationnel : ces services sociaux se révèlent très efficaces pour le renseignement.

L'action répressive est confiée pour le département de la Seine à la Préfecture de police. Maurice Papon est nommé à sa tête en mars 1958. C'est à lui que revient la mission de contrer les activités nationalistes puis les vagues d'attentats lancées à partir du mois d'août de la même année, lorsque le FLN décide d'ouvrir un second front en France. Le nouveau chef de la police parisienne bénéficie d'une large expérience des questions nord-africaines acquise au cours de ses dernières affectations<sup>50</sup>. À Paris, il innove en appliquant la stratégie auparavant suivie sur le territoire algérien c'est-à-dire une répression violente, avec le recours à des forces supplétives, associée à un dialogue permanent grâce à des services spécialisés chargés d'assister la population<sup>51</sup> et qui remplissent officieusement une mission d'action psychologique et de renseignement.

Peu après la prise de fonction de Maurice Papon, est créé le SCAA : le Service de coordination des Affaires algériennes chargé de centraliser les renseignements pour une action répressive confiée aux forces de police mais aussi à partir de fin 1959 à une harka : la force de police auxiliaire composée de supplétifs algériens. Ils sont pour la plupart recrutés par contrat directement en Algérie puis en métropole parmi les immigrés récalcitrants ou opposés au FLN. Les 220 Harkis de la préfecture de police mènent des actions pour le moins musclées en particulier dans les 13<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements de Paris qui consistent en des arrestations suivies de séquestrations, tortures et parfois liquidations physiques<sup>52</sup>. Dans le cadre de cette action répressive, des arrestations massives, pouvant être qualifiées de rafles, sont effectuées au sein de la communauté algérienne. Les individus arrêtés sont placés dans divers centres de regroupement sans qu'un délit ait été commis. Tout « Nord-Africain » jugé suspect peut y être interné sans jugement sur simple décision administrative. Sont utilisés l'ancien vélodrome d'Hiver<sup>53</sup> puis les gymnases Jaurès et Japy auxquels s'ajoute le centre du boulevard MacDonald. Cependant ces centres deviennent rapidement insuffisants. Le préfet de police obtient la création d'un centre d'internement administratif à Vincennes qui ouvre ses portes en janvier 1959<sup>54</sup>.

La répression culmine dans la nuit du 17 au 18 octobre 1961 lorsqu'à l'appel du FLN, 22 000 Algériens défilent dans les rues de la capitale pour protester contre le couvre-feu imposé depuis le 5 octobre. 11 000 manifestants sont arrêtés et subissent les pires violences. Au moins une centaine d'Algériens trouve la mort sous les coups et les tortures de la police<sup>55</sup>. Le 5 juillet 1962, l'indépendance est fêtée à Paris comme en banlieue à grand renfort de chants et de drapeaux. Elle ne marque pas pour autant de retour massif au pays, mais au contraire la poursuite puis l'accélération de l'immigration proprement dite<sup>56</sup>.

Une page se tourne, celle d'un fait historique inédit : un État mène une « guerre sans nom » et transpose en métropole des expériences coloniales face à une immigration mobilisée pour son indépendance.

---

## ÉCHANGES AVEC LA SALLE

### Yvan Gastaut

Nous pouvons remercier Peggy Derder pour cette intervention très claire. Tu as bien balisé le terrain et nous avons bien saisi l'enjeu. Je reviens juste sur ce que tu as dit au départ. De 1954 à 1962, nous nous trouvons en présence d'une immigration qui est encore coloniale, c'est-à-dire « française », mais finalement, la manière dont on traite la population nord-africaine à l'époque nous ramène à la manière de traiter les étrangers en tant que tels. Le 17 octobre 1961, il y a aussi des mesures d'éloignement, de retour en Algérie.